

Eurométropole

BISCHHEIM

## Le concessionnaire Porsche mise sur du béton bas carbone

Sophie Weber



*Coulage des fondations avec du béton bas carbone issu de déchets par l'entreprise Fehr dans le cadre du chantier de la nouvelle concession Porsche à Bischheim. Photo J.-M. Loos*

**Lundi 4 novembre, une inauguration hors norme avait lieu dans la zone automobile, à Bischheim. Les invités étaient conviés à assister au premier coulage d'un béton bas carbone.**

D'ordinaire, pour marquer le lancement d'une construction, on pose la première pierre. Les invités du concessionnaire Porsche sont venus assister à une scène moins courante, le premier coulage de béton.

Mais pas n'importe quel béton ! L'entreprise bas-rhinoise Fehr Groupe a conclu un partenariat avec l'entreprise landaise Matterup pour utiliser, dans cette construction, du « béton bas carbone à base d'argile non calcinée issue de déchets ». « On apporte une solution qui permet de réduire par deux le CO<sup>2</sup> et l'énergie utilisés pour la fabrication du ciment, et donc pour celle du béton », précise Mathieu Neuville, directeur général de Matterup. Or « le béton est responsable de 7 à 8 % des émissions mondiales de CO<sup>2</sup>, c'est considérable ».

**• Un coût 10 % supérieur à celui du béton classique**

Pour Marie Fehr, PDG, et Laurent Fehr, directeur du développement, le chantier du nouveau bâtiment Porsche est à marquer d'une pierre blanche. C'est « une première européenne », s'enthousiasme Laurent Fehr, avec 60 % du chantier, soit 100 m<sup>3</sup>, réalisé avec ce béton. Un béton qui coûte, pour le moment, 10 % de plus que sa version classique. « Une solution fiable pour la transition écologique » qui s'inscrit dans la stratégie de développement de la troisième génération à la tête de l'entreprise Fehr Groupe.

Pourquoi un concessionnaire automobile se lance-t-il dans cette aventure ? Pour « répondre aux nouvelles normes architecturales de Porsche » et faire face à la demande en hausse, explique Paul Kroely, [président du groupe automobile éponyme](#) et propriétaire de la concession. « On est également conscient que la voiture n'a pas la meilleure image en termes de respect de l'environnement. On assume nos contradictions. Ce que nous pouvons faire, nous le faisons. »

Outre le béton bas carbone, le nouveau bâtiment bénéficiera d'une meilleure isolation de la toiture et des dalles au sol. Une moitié du toit sera occupée par des panneaux photovoltaïques, « soit une autoconsommation sept mois par an » ; l'autre moitié sera végétalisée. L'eau de pluie sera recueillie et filtrée et servira à nettoyer les véhicules. Et l'eau du lavage sera recyclée dans un deuxième lavage.